

Le surinten-  
dant *Emeri*.

C'était assez s'il y avait eu de l'économie dans le ministère : mais en 1646 et 47 on eut besoin de nouveaux secours. Le surintendant était alors un payfan siennois nommé *Particelli Emeri*, dont l'ame était plus basse que la naissance, et dont le faste et les débauches indignaient la nation. Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules. Il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris ne se montaient alors qu'à près d'onze millions. On retrancha quelques quartiers aux rentiers; on augmenta les droits d'entrées; on créa quelques charges de maîtres des requêtes; on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats.

Murmures.

Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux italiens, venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain *Mazarin* ôta la surintendance à son confident *Emeri*, et le relégua dans une de ses terres: on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal *Mazarin* en horreur, quoique dans ce temps-là même il consommât le grand ouvrage de la paix de Munster. Car il faut bien remarquer que ce fameux traité et les barricades font de la même année 1648.

Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.